



## ASSEMBLÉE — 37<sup>e</sup> SESSION

### COMMISSION TECHNIQUE

**Point 29 : Rapport sur la mise en œuvre du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) conformément à l'approche systémique globale et sur l'évolution du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI au-delà de 2010**

**APPUI À L'ÉVOLUTION DU PROGRAMME UNIVERSEL D'AUDITS DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ VERS UNE MÉTHODE DE SURVIVANCE CONTINUE**

(Note présentée par les États-Unis)

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) a été une réalisation majeure pour la sécurité de l'aviation et a permis d'évaluer les capacités des États en matière de supervision et d'identifier les domaines où des améliorations doivent être apportées. Pour renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources de l'USOAP et mieux focaliser ce programme sur une approche des audits fondée sur les risques qui menacent la sécurité, l'OACI a introduit le concept d'une « méthode de surveillance continue » (MSC). Les États-Unis appuient la transition de l'USOAP vers la MSC.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée à adopter une résolution chargeant le Conseil de continuer à appuyer l'évolution de l'USOAP vers une MSC :

- a) en fournissant les ressources appropriées pour assurer le succès de la mise en œuvre d'une MSC ;
- b) en assurant une formation aux États membres pour assurer le succès de la mise en œuvre d'une MSC ;
- c) en continuant d'effectuer des audits de validation pour aider les États dans lesquels il y a des lacunes à progresser et pour suivre un nombre suffisant d'États durant le processus de transition vers une MSC ;
- d) en surveillant les progrès réalisés durant la période de transition et en ajustant la durée, selon les besoins.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique A : Sécurité — Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale.
<i>Incidences financières :</i>	Aucune.
<i>Références :</i>	Doc 9902, Résolutions de l'Assemblée en vigueur (au 28 septembre 2007) (A36-4)

## 1. INTRODUCTION

1.1 L'USOAP est devenu un instrument très précieux pour évaluer les capacités de supervision de la sécurité des États membres de l'OACI et identifier les améliorations qui doivent être apportées. En dépit de son rôle significatif pour assurer supervision et évaluation, la mise en œuvre au titre de la méthode systémique complète présente à l'OACI et aux États membres un défi en matière de ressources. De plus, les résultats d'un audit ne fournissent qu'un « cliché » du système de supervision de la sécurité et ne permettent pas de surveiller de façon continue les performances en matière de sécurité. La Résolution A36-4 de l'Assemblée chargeait le Conseil d'examiner différentes options pour poursuivre l'USOAP au-delà de 2010, y compris la possibilité d'appliquer une nouvelle méthode fondée sur le concept de surveillance continue.

1.2 La nécessité de rendre l'USOAP plus efficace en matière de ressources et de l'axer sur les risques qui pèsent sur la sécurité a conduit l'OACI à commencer de mettre en œuvre une « méthode de surveillance continue » (MSC). En mars 2010, à la Conférence de haut niveau sur la sécurité organisée par l'OACI, les États membres sont convenus de s'engager dans la MSC et ont formulé de multiples recommandations pour faire évoluer l'USOAP de façon efficace. Le succès de la mise en œuvre de la MSC dépendra de l'appui intégral de tous les États membres de l'OACI et de la participation active des organismes régionaux et internationaux.

## 2. ANALYSE

2.1 La MSC nécessite l'établissement d'un système pour contrôler les capacités de supervision de la sécurité des États membres de façon continue et selon une méthode harmonisée et cohérente, afin d'évaluer le niveau de sécurité des activités aéronautiques ainsi que les capacités de gestion de la sécurité. Un cadre fondé sur le web et une base de données centrale interactifs, capables de traiter de façon continue des données provenant de multiples sources est nécessaire pour faciliter la participation des États à la MSC. Dans le cadre des travaux de l'OACI pour préparer le lancement de la MSC en 2013, ces outils et ces éléments d'orientation seront mis au point pour faciliter la transition aux États et aux bureaux régionaux de l'OACI.

2.2 L'évolution de l'USOAP vers une MSC devrait continuer d'être une priorité de premier plan pour l'OACI étant donné que l'objectif est que les États membres se fournissent mutuellement et fournissent au public, en continu, des renseignements sur les performances en matière de sécurité. Cela est essentiel au renforcement de la sécurité de l'aviation civile, aussi la participation et le soutien de tous les États membres sont-ils particulièrement importants durant la transition de 2011-2012, au cours de laquelle les outils et les orientations nécessaires pour la MSC seront développés et affinés.

2.3 Les États-Unis reconnaissent que le soutien continu des États membres à la transition vers une MSC est un élément clé pour que l'USOAP passe à une approche plus efficace et plus ingénieuse.